

PROJET PÉDAGOGIQUE



ALAE de Garidech
rue Vieille Côte
31380 Garidech
ALAE élémentaire:
07 70 18 96 82
ALAE maternelle:
06 17 10 58 09



Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles

SOMMAIRE

Préface

1. L'organisateur et le projet éducatif : LE&C Grand Sud
2. Le territoire intercommunal : la C3G
3. Les orientations du projet éducatif de territoire (PEDT)
5. Le contexte communal
6. Le rôle des services ALAE, ALSH
7. Périodes et horaires d'ouverture de l'ALAE
8. A quoi ressemble une journée type en Alaé ?
9. Composition de l'équipe
10. Le rôle de chacun
11. La formation des équipes
12. Notre projet
13. Nos constats
14. Quelques chiffres
15. Nos objectifs
16. L'évaluation
17. Annexes

PREFACE

Quoi de mieux que les vacances, les mercredis et les temps périscolaires, pour découvrir la vie en collectivité, se découvrir et être acteur de ses loisirs ?

- ▶ Le service Enfance de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, offre la possibilité à vos enfants de se construire en fonction de leur rythme dans un environnement adapté à leurs envies et leurs besoins.
- ▶ Nous nous efforçons ainsi de proposer des lieux qui soient vraiment... de loisirs et accessibles à tous !
- ▶ L'enfant pourra éprouver le plaisir de vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux terrains de jeux, de grandir à son rythme, de retrouver ses copains, d'être acteur de ses vacances et de s'épanouir tout simplement dans un cadre bienveillant...
- ▶ Hormis les activités de loisirs, l'enfant pourra, au travers des temps d'accueils, trouver un véritable lieu d'informations, de socialisation et d'apprentissage.
- ▶ Tous les publics pourront aussi découvrir les espaces éducatifs des communes : la médiathèque, les infrastructures sportives... Le plaisir de lire, de jouer...
- ▶ Tout un programme... dont vous allez pouvoir découvrir dès maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique.
- ▶ C'est le recueil de toutes les idées de l'équipe pédagogique, des plus modestes aux plus ambitieuses.
- ▶ Que vous soyez parent, animateur, partenaire, ce document est pour vous.
- ▶ Nous avons souhaité ce projet accessible, lisible et agréable pour tous afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation des services de LE&C Grand Sud.
- ▶ Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous, à le faire vivre chaque jour...

L'équipe pédagogique.

L'organisateur et le projet éducatif : LE&C Grand Sud

Dans le cadre d'un marché public, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Nos objectifs :

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la **construction d'une citoyenneté responsable et active.**

Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de « Loisirs, Éducation et Citoyenneté ».

Nos principes :

L'éducation à la citoyenneté repose sur **l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.**

La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité :

Participer à la **transformation** et au **progrès social** :

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public et la pratique de l'écrit ;
- Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

Le territoire intercommunal : la C3G

- ▶ Située à la bordure du département de la Haute-Garonne, au nord-est de Toulouse, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) est frontalière du département du Tarn. Ce territoire attractif à proximité du bassin d'emploi de Toulouse connaît une progression constante depuis sa création pour réunir 21 474 habitants en 2021.
- ▶ A partir de 2008 la C3G se dote de la compétence de création et de Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergements et des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole. Elle délègue la gestion et la coordination de ces structures à l'association LE&C Grand Sud, dans le cadre d'un marché public.
- ▶ Progressivement et jusqu'en 2013, toutes les écoles publiques du territoire sont dotées d'un ALAE et 5 ALSH accueillent les enfants les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.
- ▶ Les élus se sont positionnés pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2014. Ce choix, assorti de la volonté et des moyens pour proposer une offre éducative périscolaire complémentaire à l'école en s'appuyant sur les ressources locales, a amené les professionnels enseignants, animateurs et les associations à travailler ensemble.
- ▶ Ces choix successifs, ainsi que le maillage du territoire, portent en germe le souhait de travailler à une réelle continuité éducative confirmée par l'engagement de l'intercommunalité dans une démarche de **Projet Éducatif Territorial**. Le PEDT validée le 9 juin 2015, renouvelé en 2018 puis en 2022 est consultable sur le lien suivant :
- ▶ <https://www.lecgs.org/fr/site/c3g-coordination/page/projet-educatif-de-territoire.php>



Les intentions du PEDT (projet éducatif de territoire)

Le Projet Éducatif Territorial « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

- ▶ *Le Projet Educatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée. Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.*
- ▶ Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été renouvelé en septembre 2022 pour une période de trois ans (2022/2025), signé par la C3G, le Préfet de la Haute Garonne, le Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute Garonne de l'académie de Toulouse et le directeur de la CAF 31.
- ▶ Le comité de pilotage PEDT a validé les orientations éducatives suivantes :

Axe 1 : Garantir un égal accès à tous.

Axe 2 : Renforcer la culture du travail partenarial.

Axe 3 : Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne.

- ▶ Cette année, suite aux ateliers thématiques organisés dans le cadre du PEDT, un travail collectif autour de la parentalité et de la citoyenneté se dessine. Notre projet s'articule avec les orientations du PEDT, en intégrant les propositions d'actions suivantes :
- ▶ Projet intergénérationnel sous forme d'un concours de cuisine sur la période septembre/octobre ;
- ▶ Projet d'initiation au rugby à 5 en septembre / octobre les mercredis ;
- ▶ Formation des équipes avec la Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune sur l'autorité parentale et les informations préoccupantes à partir des situations vécues dans les structures ;
- ▶ Poursuivre les actions de soutien à la parentalité : conférence-débat avec la Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune sur les thématiques du harcèlement, de la séparation, des usages des écrans ; ateliers parents - enfants ;
- ▶ Poursuivre la prise en compte des besoins des enfants notamment avec le pool inclusion sur l'approche individuelle de chaque enfant avec une attention particulière pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- ▶ Prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune : délégués, Conseils Municipaux Enfants/Jeunes, montage de projets avec les enfants, ...
- ▶ Renforcer l'ouverture culturelle à travers la programmation TAP, les journées découvertes, les stages en période de vacances scolaires ;
- ▶ Poursuivre l'axe d'Education au Développement Durable : gestion des déchets, semaine de la nature en lien avec les bibliothèques, jardins pédagogiques...



Le contexte communal

« Agis en ton lieu, pense avec le monde »
Edouard GLISSANT

- ▶ La commune de **Garidech**, adossée à une colline sur la rive droite du Girou, se situe à **17 kilomètres de Toulouse**, entre le Lauragais et le Frontonnais. Pendant longtemps la population a stagnée et est resté aux alentours de 400 habitants. La proximité de Toulouse et la présence de l'Autoroute A68 et de son échangeur a permis ces dernières années d'attirer des habitants. Ainsi on compte actuellement **1752 habitants** et la population est en croissante augmentation. 11% de la population a entre 3 et 11 ans. Ce désenclavement de part la proximité de l'échangeur a permis le développement d'un pôle d'activités tertiaires et un bassin d'emploi local.
- ▶ La présence d'une **bibliothèque municipale** et d'un **C.C.A.S**, gérés par des équipes de bénévoles très impliqués et actifs, illustre le bien vivre de cette commune et l'engagement des habitants pour apporter des services et des activités à la population et favoriser le bien-être de chacun.
- ▶ La commune bénéficie également d'un **tissu associatif**. On peut notamment noter la présence de l'**association « Les amis de l'école de Garidech »**. Association qui a pour vocation d'organiser des projets et des animations en vue de reverser les bénéfices aux écoles du village pour aider le financement de sorties, de projets et d'achats de matériels.



Les rôles des services ALAE et ALSH

Le rôle des services ALAE, ALSH a été défini lors de séances de travail collectif avec tous les directeurs ALAE/ALSH de la communauté de communes. Il sert à fixer un cadre commun à tous les Accueils de Loisirs. L'Accueil de Loisirs est une structure qui organise l'encadrement des enfants avant, après la classe et durant la pause méridienne ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires. Il est déclaré ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Accueil :

La notion d'accueil permet de mettre en avant la protection dont a besoin l'enfant pour être sécurisé affectivement et physiquement. Elle renvoie à la posture que doivent adopter les adultes afin d'apporter un accompagnement protecteur vers le monde des adultes et de prendre en compte les besoins élémentaires des enfants. Il s'agit d'un accueil permettant l'acceptation de tous au-delà des différences. Il s'inscrit dans une action laïque, le refus de tout prosélytisme, et de toute forme de discrimination.

École :

Les activités proposées doivent être respectueuses des compétences mobilisées par les enfants dans le cadre de leurs apprentissages. Il convient de sensibiliser les équipes à ce que les enfants retournent en classe en état de pouvoir se concentrer, être attentifs et appliqués, sans être fatigués. Les enfants qui sont à l'ALAE sont avant tout à l'école. L'ALAE doit permettre à l'enfant de vivre au mieux sa journée d'école.

Collectif :

La vie à l'Accueil de Loisirs est collective. Elle permet un travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne, la communication, le ressenti des émotions, le vivre ensemble, le respect de la mixité et des nombreuses valeurs humanistes. Le jeu est un support privilégié de la transmission de ces valeurs. La notion de collectivité rappelle également la possibilité donnée à chacun de participer aux activités proposées par les Accueils de Loisirs.

Individus :

Pour autant, la vie collective ne doit pas s'opposer à la notion de prise en compte des enfants en tant qu'individus avec des besoins, des émotions, des envies et des états qui leur sont propres. Il convient de former l'équipe à être à l'écoute de chaque enfant individuellement pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif, ou de se retrouver seul ou au calme s'il le souhaite.

Les rôles des services ALAE et ALSH

Loisirs :

Le public est accueilli sur des temps de loisirs qui doivent permettre aux enfants de décompresser à la sortie de la classe et leur offrir des possibilités diverses de s'évader ou de pouvoir passer des vacances agréables. Les activités de loisirs sont un support privilégié pour favoriser une ouverture au monde, pour apprendre les différences et offrir à tous les possibilités d'un éveil, culturel, sportif, scientifique, citoyen... D'une manière générale, les enfants doivent adhérer aux activités que l'on propose. Un enfant doit avoir la possibilité de ne pas y participer.

Quotidien :

La force du travail éducatif des Accueils de Loisirs réside dans la régularité de leur fréquentation par les enfants. En effet, étant présents tous les jours scolaires, le travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne s'en trouve renforcé. Il permet un accompagnement vers l'autonomie, sur des aspects faisant partie de la journée de l'enfant : l'alimentation, la sieste, le repos et les temps calmes.... L'amplitude de fréquentation de l'Accueil de Loisirs par les enfants implique d'être à l'écoute de leurs besoins élémentaires et fondamentaux.

Communication :

Le travail sur la communication est un enjeu éducatif important. Il permet d'amener les enfants à communiquer autrement que par la violence, de les amener à exprimer leurs sentiments, leurs émotions, et à comprendre ce que ressent l'autre. C'est un pilier essentiel de la gestion des conflits.

Valeurs :

L'aspect collectif des structures d'Accueils de Loisirs, l'articulation des projets pédagogiques et du projet éducatif de LE&C Grand Sud, notre mission d'éducation populaire, font des activités proposées un support privilégié pour transmettre des valeurs humanistes. Cependant, ce travail ne pourra être optimal que si les bases de la vie quotidienne sont posées, que les besoins des enfants sont satisfaits et que le travail préalable sur la capacité à communiquer est réalisé.

Adultes :

Il est rassurant pour un enfant de savoir que les adultes sont cohérents vis-à-vis de lui. De fait le travail en équipe, le partenariat avec l'école, les familles et les associations sont nécessaires. L'intérêt de ce travail réside dans une compréhension des modes d'intervention de chacun dans le but d'éviter les incohérences dans la journée de l'enfant. Les passages de relais (avec l'école et avec les familles), les projets communs, les rencontres régulières et le traitement collectif de situations individuelles qui pourraient s'avérer problématiques (avec l'enseignant, avec les familles...), sont autant de supports pour développer ce travail.

Périodes et horaires d'ouverture

- L'ALAE fonctionne tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi matin)



- *Le matin: 07h30-08h35*
- *Le midi: 11h30-13h35*
- *Le soir: 16h00-18h45*
- *Le mercredi : 11h30-12h30*



Cinq ALSH sont implantés sur les communes de : Lapeyrouse Fossat, Gragnague, Montastruc-la Conseillère, Paulhac et Verfeil. Ils sont ouverts les mercredis après midis hors vacances scolaires et durant les vacances scolaires du lundi au vendredi. Au mois d'août et pendant les vacances de Noël, certaines structures peuvent être fermées. Il convient de vous rapprocher du directeur de centre afin de connaître les ALSH qui seront ouverts.

ALSH

Vous pouvez faire vos demandes d'inscriptions pour les Accueils de Loisirs (mercredis et vacances) via le téléservice, géré par le LEC (Loisirs Education et Citoyenneté)

<https://www.lecgs-gestion.org/>



MODALITES D'INSCRIPTION

Les parents devront remplir les dossiers individuels d'inscription, valable du 1^{er} septembre au 30 septembre de l'année suivante et le ramener à l'ALAE.

- Fiche de renseignements
- Contrat d'inscription dûment complété et signé
- Fiche sanitaire et photocopies des vaccins
- Justificatifs de la situation des représentants légaux (Caf, MSA...)

TARIFS

Nous vous les communiquerons en début d'année scolaire.



**Dossier
dématérialisé**

Une journée type à l'ALAE de Garidech...

► Temps du matin (7h30/8h20) :

Nous privilégions les activités calmes pour permettre aux tous petits de se réveiller en douceur, pour se préparer à l'entrée en classe sereinement : jeux de société, coloriage, lecture...

Les enfants et leur famille sont accueillis personnellement afin de faciliter le passage du cocon familial au milieu scolaire, et leurs arrivées sont pointées par l'animateur d'accueil. Les enfants peuvent venir avec leur petit déjeuner à l'Alaé.

A 8h15 nous amenons les enfants présents aux sanitaires avant l'entrée en classe.

A 8h20, les enfants sont accompagnés dans leurs classes respectives. Les animateurs font le relais d'information si nécessaire à l'équipe enseignante.



► Temps du midi (11h30/13h35):

Afin de favoriser l'accompagnement individuel des enfants et une bonne communication avec les enseignants, chaque animateur est référent d'une classe pour faire l'appel et récupérer les enfants.

Celui-ci est chargé du suivi des enfants de sa classe et de la communication avec l'enseignant.

A 11h30, l'équipe fait l'appel en classe des enfants inscrits en cantine.

Il y a deux services de cantine. Les petites sections et les moyennes sections qui dorment partent les premiers en cantine. Le temps de la restauration est un moment de partage, moment convivial propice aux échanges mais aussi un moment pédagogique visant à l'autonomie et à la découverte. Il dure trois quart d'heure.

A 12h30 ces enfants sont amenés aux toilettes et font un temps calme jusqu'à 13h, suivi de la sieste.

Le deuxième groupe (grands et moyens qui ne dorment pas) est en jeu libre dans la cour jusqu'à 12h20. Après un passage aux toilettes, les enfants partent en cantine pour un service de trois quart d'heure également.

A 13h35 : fin de la pause méridienne et temps de liaison avec l'équipe enseignante.

De 13h35 à 13h45 l'équipe d'animation échange sur le déroulement du temps du midi et note les informations à communiquer aux parents.

"L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir."
Maria Montessori

➤ Le Gouter partagé

Tout au long de l'année, chaque famille est invitée, à tour de rôle, à apporter le goûter pour l'ensemble des enfants de la maternelle.

Ce moment de partage permet aux enfants de se retrouver dans une ambiance conviviale et chaleureuse. C'est également l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs, de s'ouvrir à la diversité des habitudes alimentaires et de développer le plaisir d'être ensemble.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les valeurs que nous souhaitons transmettre : le partage, la découverte, le respect des autres, la solidarité et la vie en collectivité. Grâce à la participation de chacun, les enfants vivent une expérience enrichissante qui renforce les liens au sein du groupe et de la communauté éducative.

➤ TAP : (16h/17h) : Temps d'activité périscolaire et gouté partagé

A la sortie des classes à 16h00, trois soirs dans la semaine (lundi, mardi et jeudi) les enfants peuvent, participer à des ateliers TAP.

Ainsi 1 atelier (sportif, culturel, artistique...) est animé par un intervenant extérieur ou par les animateurs de l'ALAE, L'équipe de professionnels sera sensible à proposer toujours un atelier de « jeu libre » pour permettre d'offrir un temps de loisirs adapté aux besoins physiologiques des enfants et éviter de trop surcharger les journées d'école.

➤ Temps du soir (17h00/18h45) :

De 17h à 18h45, les enfants ont le choix de participer ou non aux activités et jeux proposées par les animateurs (extérieur ou intérieur).

L'accueil des familles est primordial ; une animatrice a donc un rôle d'accueil et de communication avec l'entourage de l'enfant. Elle note aussi l'heure de départ des enfants.

NB : Le vendredi il n'y a pas de TAP mais des activités animées par les animateurs sont proposées à partir de 16h30.

MATERNELLE



Une journée type à l'ALAE de Garidech...

Temps du matin (7h30/8h20) :

Les enfants et leurs familles sont accueillis personnellement et leur arrivée est pointée.

Les enfants ont le choix entre divers coins permanents (coloriage, lecture, jeux de société,...) ainsi qu'un atelier animé en fonction des projets mis en place.

Le temps du matin doit être calme et convivial afin de permettre à chacun de se réveiller en douceur et de débiter une belle journée de travail. Les enfants peuvent arriver avec leur petit déjeuner à prendre sur place.

A 8h20, tous les enfants rejoignent leur classe.

L'équipe de direction est au portail de l'école de 8h20 à 8h30 au cas où des parents ont des questions concernant l'ALAE.



ELEMENTAIRE



Temps du midi (11h30/13h35):

Chaque animateur est référent d'une classe pour faire l'appel à 11h30.

Celui-ci est chargé du suivi des enfants de sa classe et de la communication avec l'enseignant.

Les enfants mangent au premier service (repas à 11h45) ou au second (repas à 12h30).

Au réfectoire, les enfants choisissent librement leur place et partagent un moment convivial propice aux échanges.

A 13h35 : fin de la pause méridienne et temps de liaison avec l'équipe enseignante.

De 13h35 à 13h45 l'équipe d'animation échange sur le déroulement du temps du midi et note les informations à communiquer aux parents.

« On n'arrête pas de jouer parce qu'on vieillit, on vieillit parce qu'on arrête de jouer »

George Bernard Shaw

TAP : (16h/17h) : Temps d'activité périscolaire :

A la sortie de classe à 16h00, les enfants peuvent participer à des ateliers mis en place dans le cadre des TAP. Ainsi, trois soirs dans la semaine (lundi, mardi et jeudi) 2 ateliers sont animés par des intervenants extérieurs ou par les animateurs de l'ALAE.

Les enfants choisissent les ateliers pour un cycle (de vacances à vacances). Les enfants qui ne souhaitent pas participer aux ateliers peuvent rester en jeux libres dans la cour, ou dans la ludothèque.

Le goûter est encadré par les animateurs de 16h à 16h15.

Temps du soir (17h00/18h45) :

De 17h à 17h15 les enfants sont en jeu libre dans les salles. Une animation dirigée est ensuite proposée aux enfants volontaires.

L'accueil des familles est primordial, une animatrice a donc un rôle d'accueil et de communication avec l'entourage de l'enfant. Elle note aussi l'heure de départ des enfants.

NB : Le vendredi il n'y a pas de TAP, l'accueil des parents se fait dès 16h. Tous les enfants goûtent à 16h. Des activités animées par les animateurs sont proposées à partir de 16h30.



Composition de l'équipe

► L'équipe de direction

Composée d'une directrice enfance, d'une directrice adjointe élémentaire et d'un directeur adjoint maternel.

Titulaires d'un BPJEPS Loisirs Tous Public, du PSC1 et/ou du BAFD.

► L'équipe d'animation

Composée de personnel LE&C Grand Sud ainsi que des agents communaux.

Ils/elles sont titulaires de diplômes de l'animation tels que le BAFA, CAP petite enfance et PSC1.

► Intervenants TAP

Nous privilégions des partenaires locaux ; des entreprises ou des associations. Nous travaillons avec des professionnels de confiance et souhaitons proposer des activités variées aux enfants.

BPJEPS LTP : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Loisirs Tous Publics

BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs

PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1



animer
=
Donner vie



Le rôle de chacun...



➤ **Le directeur de l'Accueil de Loisirs :**

Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil éducatif, de l'encadrement du personnel et des relations partenariales locales. Il élabore le projet pédagogique et est responsable du budget de l'Accueil de Loisirs. Il encadre l'équipe d'animation. Il est garant des informations et de leur transmission au siège de LE&C Grand Sud et à la coordination enfance. Il participe à la mise en réseau des compétences et à la dynamique de territoire.

➤ **Le directeur adjoint :**

Le directeur adjoint soutient le directeur dans ses missions pédagogiques et assure la responsabilité des accueils en l'absence du directeur.

➤ **L'Assistant Sanitaire et Prévention des Risques (ASPR):**

L'ASPR dispose à minima du PSC1. Il est responsable de la sécurité et des conditions sanitaires de l'Accueil de Loisirs, en collaboration avec les médecins et les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que l'équipe « Santé au travail » (médecin du travail, infirmière, technicien en prévention des risques) de LE&C Grand Sud. Il veille à la mise à jour du Document Unique, à l'organisation des exercices d'évacuation incendie, la tenue du cahier infirmerie, au contenu de la pharmacie et trousse de secours.

➤ **Les animateurs :**

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures.

Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique, il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique,

il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis, il évalue et rend compte de ses activités,

Il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions,

Il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires,

Il assure le relais des Informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux..

La composition des équipes est diversifiée, ce qui apporte de la complémentarité dans les compétences, de la diversité dans les approches.



Une équipe impliquée...



Le formation des équipe au service des projets

LE&C Grand Sud propose de multiples formations tout au long de l'année et favorise particulièrement la formation des équipes de terrain pour permettre une montée en compétences.

Les thématiques abordées doivent permettre, en alternant des périodes de formation et d'activité, d'améliorer sensiblement la qualité d'intervention et de maintenir les équipes dans une dynamique collective de projet.



Formation sur le territoire:

- **BAFA : Diplôme proposé par LE&C sur le territoire de la C3G (Garidech)**
- **Formation avec la MDEJ sur l'accueil (maison du droit de l'enfant et du jeune)**
- **Formation des directeurs avec IEN en lien avec l'école**
- **Formations des adjoints sur le jeu libre en alae**

Un des objectifs de la direction est de **favoriser le bien-être et l'épanouissement des salariés**. Voici ce qui est important : l'accueil, l'accompagnement et évaluation, le respect d'autrui la considération du métier d'animateur, la formation qualifiante, l'organisation du travail anticipé et adapté, l'entraide et la bienveillance.



« Partager le savoir
revient à le multiplier »

Idriss ABERKANE



Le formation jeu libre en ALAE

Les adjoints de maternelle et d'élémentaire ont suivi une formation autour du jeu libre en ALAE. À l'issue de cette formation, ils ont transmis leurs connaissances et leurs pratiques à l'ensemble des équipes.

En élémentaire, cette démarche a conduit à la création de différentes caisses thématiques (motricité, construction, LEGO, etc.) ainsi qu'à l'aménagement de plusieurs espaces de jeux. Les enfants disposent librement du matériel mis à leur disposition et peuvent l'utiliser selon leurs envies et leurs besoins. Dans ce cadre, l'animateur adopte une posture d'accompagnant : il initie le jeu, puis laisse l'enfant se l'approprier et le faire évoluer de manière autonome. La mise en place de ces différents espaces permet de mieux répondre à la diversité des besoins des enfants.



En maternelle, plusieurs espaces de jeu ont également été définis, avec des malles mises à disposition des enfants (jeux de ballons, jeux sportifs, etc.). Cette organisation favorise le libre choix des activités et encourage l'autonomie, l'exploration et le développement des compétences motrices et sociales.



Notre projet

ACCOMPAGNER

PROMOUVOIR

INFORMER

PARTAGER

FAVORISER

JOUER

ECOUTER

PROPOSER

GRANDIR

RENFORCER

ENTRAIDER

GARANTIR

Le projet pédagogique est le « contrat de confiance » entre équipe, intervenants, parents, enfants et l'organisateur. Il définit les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il permet de fixer la posture professionnelle des équipes encadrantes.

Il découle du projet éducatif de LE&C Grand Sud

Dont voici les orientations éducatives:

Humanisme, solidarité et ouverture culturelle

*Accès aux Loisirs pour tous
Coéducation*

L'implication citoyenne dans la vie publique et associative

Le développement durable

La diversité et l'ouverture culturelle

POSITIVER

INITIER

PROTEGER

FORMER

SENSIBILISER

CRÉER

EDUQUER

ACCUELLIR

SOURIRE

CONSTRUIRE

TRANSMETTRE

ASSURER

DEVELOPPER

DECOUVRIR

Notre constat

- ▶ Nous observons une évolution positive de l'autonomie des enfants dans la vie quotidienne et dans la réalisation de leurs activités. Ils sont davantage capables de prendre des initiatives, d'organiser leurs actions et de participer activement à la vie collective.
- ▶ Toutefois, nous constatons une diminution de l'accompagnement des projets portés par les enfants. Cette situation limite les opportunités pour eux de développer leurs capacités à concevoir, mener et partager des projets répondant à leurs centres d'intérêt.
- ▶ Afin de renforcer leur implication et leur rôle au sein du groupe, nous souhaitons favoriser la transmission des savoirs et des compétences entre pairs. Les enfants seront encouragés à partager leurs acquis avec leurs camarades, à prendre la parole devant le groupe et à animer des temps d'échanges et de débats, contribuant ainsi au développement de leur esprit critique, de leur confiance en eux et de leurs compétences citoyennes.
- ▶ Par ailleurs, la sensibilisation à l'environnement constituera un axe prioritaire de notre action éducative. Nous mettrons en place des projets et des démarches favorisant les comportements écoresponsables, dans l'objectif de renforcer l'engagement des enfants en faveur du développement durable et de contribuer à l'obtention du **Label Lec-écologique**.

Nos objectifs

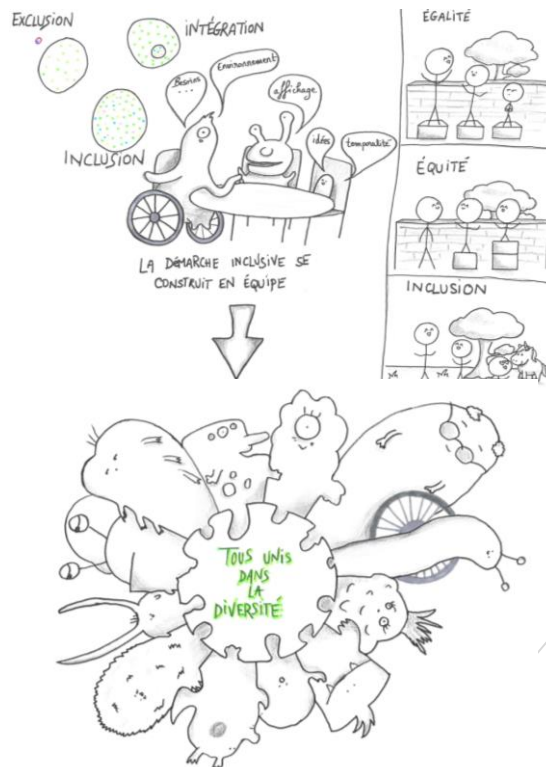
- ❖ L'inclusion
- ❖ La parentalité et la coéducation
- ❖ Transmission de valeurs
- ❖ Lec-écologique



L'inclusion

L'accueil des enfants en situation de handicap

- **Inclusion des enfants en situation de handicap : une démarche transversale au quotidien, une politique volontaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.**
- Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.
- La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.
- Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui est caractérisé la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.



L'inclusion

Animatrice référente inclusion

Aurélié accompagne les enfants 1 semaine sur deux à l'Alae de Garidech, les mercredis après-midi à l'ALSH de Gragnague, ainsi que les 1^{ère} semaine des vacances en ALSH, elle permet aux enfants de Garidech d'avoir un repère entre les deux structures.

Aurélié prépare l'accueil d'un enfant malentendant pour l'année prochaine. Elle a créé un livret de la langue des signes et des pictogrammes afin de faciliter la communication et l'inclusion de tous les enfants.

Elle a également rédigé un projet pour la mise en place d'un chariot sensoriel, permettant de proposer des outils adaptés aux besoins de chacun.



Le chariot sensoriel

Le chariot sera utilisé pour créer un espace calme que l'on peut placer dans n'importe quelle salle, au besoin et sous la surveillance d'un animateur.

Que contient le chariot?

- Des jeux de réflexions / casse tête
- Des objets sensoriels
- Des livres sur des thèmes sensibilisants
- Une boîte à histoire
- Des éclairages d'ambiance

Pour les petites sections

Dans le dossier d'inscription, nous donnons aux familles une carte mentale à remplir avec l'enfant. Celle-ci permet à l'équipe de mieux connaître l'enfant (ses peurs, ce qu'il aime, ce qui le rassure...)

Un livret d'accueil est distribué. Il contient toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement de l'ALAE.



Parentalité & co-éducation

- L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Educatif. D'ailleurs, D.W.Winnicott disait : « *Un enfant seul, ça n'existe pas* ». Ainsi, pour offrir un accueil de qualité aux enfants, il est indispensable de prendre en compte sa famille.
- **Les parents, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation.** Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.
- **Parent et équipe d'animation sont donc des partenaires de coéducation,** où l'enfant est placé au cœur des préoccupations. L'accueil périscolaire efficient de ce partenariat famille-professionnels ne peut s'accomplir qu'avec l'instauration d'un **lien de confiance**. Pour y parvenir, **le parent a besoin de constater et d'éprouver régulièrement que ses besoins son pris en compte et que sa place est réfléchie au sein de la structure.** Quand tel est le cas, il peut naturellement supposer qu'il en est de même pour son enfant. Un parent en confiance avec les animateurs et l'ensemble des équipes, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de la **vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences...**
- **En écoutant les parents,** en connaissant les pratiques familiales, les équipes peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants.
- **En permettant l'implication des parents,** le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social. Participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager et de développer leurs compétences et leurs savoirs.
- Nous développons de nombreux projets qui s'adaptent aux spécificités des publics, aux besoins des familles, à leur rythme de vie, leur disponibilité. Au sein de la Commune, les actions pourront ainsi prendre des formes différentes dans les différentes structures (résonnance avec le projet des Maisons de quartier) tout en poursuivant des objectifs communs :
- **Soutenir** les parents dans leur rôle et leurs choix éducatifs
- **Cultiver** le lien social, l'entraide et, le cas échéant, l'intégration sur le territoire de vie
- **Prévenir** les situations de ruptures et **orienter** efficacement vers les différents professionnels en fonction des difficultés rencontrées (PMI, CCAS, Services de la Ville, Associations partenaires...)

Parentalité & co-éducation

Comment créer une cohérence éducative?

Comment poursuivre notre démarche partenariale?

Comment impliquer les familles dans nos actions?

Communication

Rencontre régulière avec les directrices d'écoles. Un jeudi sur deux pour l'élémentaire, et après chaque période de vacances avec la maternelle.

Présence de l'équipe de direction élémentaire chaque matin au portail de l'école.

Rencontres informelles mais quotidiennes entre les animateurs et l'équipe enseignante : transmission des informations, discussion concernant les enfants, leurs besoins, les difficultés rencontrées

Ateliers parents/enfants

Tout au long de l'année, Vanessa mènera un projet cuisine avec les enfants et leurs parents, favorisant le partage, la convivialité et le lien entre les familles et l'équipe d'animation.

Accueil

Nous insistons de plus en plus sur l'importance d'accueillir l'enfant ET ses parents. Il n'est pas toujours évident pour le parent de s'intégrer dans la vie de la structure, c'est pourquoi nous souhaitons mettre en place des actions pour faciliter cette implication:

- Favoriser les échanges entre l'équipe d'animation et les familles
- Valoriser nos actions et montrer la réalité de ce que vivent les enfants : exposition de photos, valorisation d'un certain nombre d'actions réalisées...
- Poursuite du journal école/Alae, souhait de diffusion numérique de photo à l'accueil.

Partenariat

Créer du lien avec les amis de l'école en associant nos idées et nos compétences pour la mise en place d'évènements.

Participation des ALAE aux instances partenariales (conseil d'école, commission enfance, équipes éducatives).

Grâce aux fêtes organisées pendant l'année auxquelles les parents seront conviés. (Fête de fin d'année scolaire, fête de Noël, journée porte ouverte, carnaval)

**« Il faut tout un village pour éduquer un enfant »
Proverbe africain**

Transmissions de valeurs

- *Comment sensibiliser les enfants au respect des différences?*
- *Comment accompagner un enfant à trouver sa place?*

Accompagner l'enfant vers la citoyenneté, c'est lui permettre de développer son autonomie, le respect des autres, l'esprit critique et la participation à la vie collective afin qu'il devienne un citoyen responsable et engagé.

Encourager les discussions

En mettant en place des groupes de parole avec des thématiques.

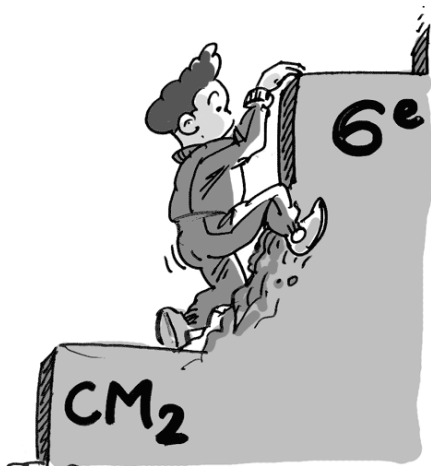
Les débats sont une méthode pédagogique efficace pour développer l'esprit critique, l'écoute active, l'expression orale ainsi que la confiance en soi.



Projet d'accompagnement des CM2

Afin de répondre aux besoins spécifiques des enfants de CM2, nous souhaitons mettre en place un projet dédié à cette tranche d'âge. Un espace leur sera spécialement réservé afin qu'ils puissent se retrouver, échanger et développer leur autonomie.

Des activités adaptées à leurs centres d'intérêt, à leurs envies et à leurs besoins seront proposées tout au long de l'année. Les enfants seront associés à la réflexion et à la construction de ces projets afin de favoriser leur implication, leur prise d'initiative et de les accompagner au mieux dans leur transition vers le collège.



L'environnement

- Comment favoriser la découverte et le respect de l'environnement ?
- Comment initier les enfants à l'écologie par des petits gestes quotidiens ?



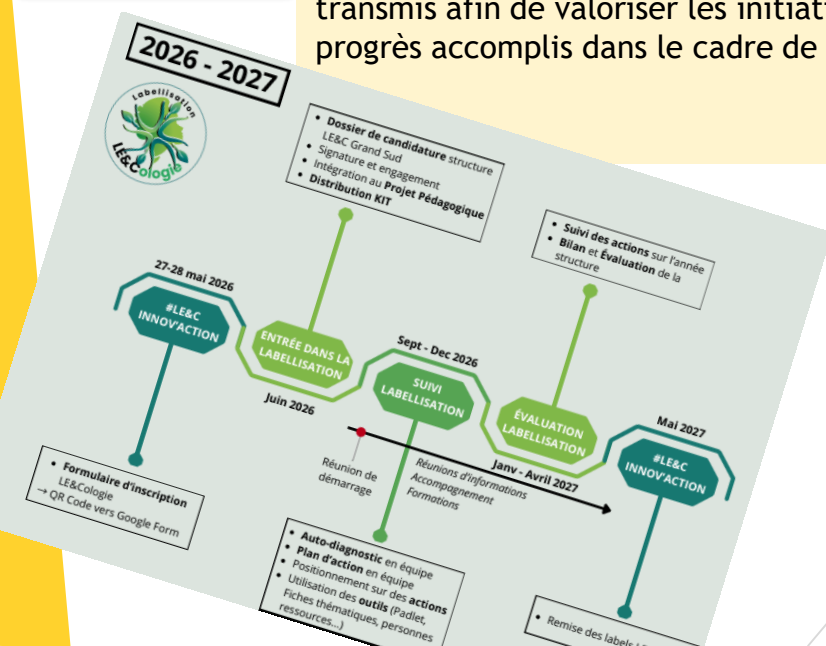
Label Le&Cologie

Cette année, notre structure s'engage dans la démarche du Label Le&Cologie afin de renforcer son implication en faveur du développement durable et de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux.

Cet engagement se traduit par la signature de la charte du label et par l'intégration de cette démarche au sein de notre projet pédagogique. Tout au long de l'année, nous élaborerons et mettrons en œuvre un plan d'actions permettant aux enfants de devenir acteurs de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

L'équipe participera aux différentes réunions et formations proposées afin d'enrichir ses connaissances et de développer des projets adaptés à notre structure.

En fin d'année scolaire, un bilan des actions réalisées sera transmis afin de valoriser les initiatives menées et d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre de cette démarche écologique.



L'évaluation

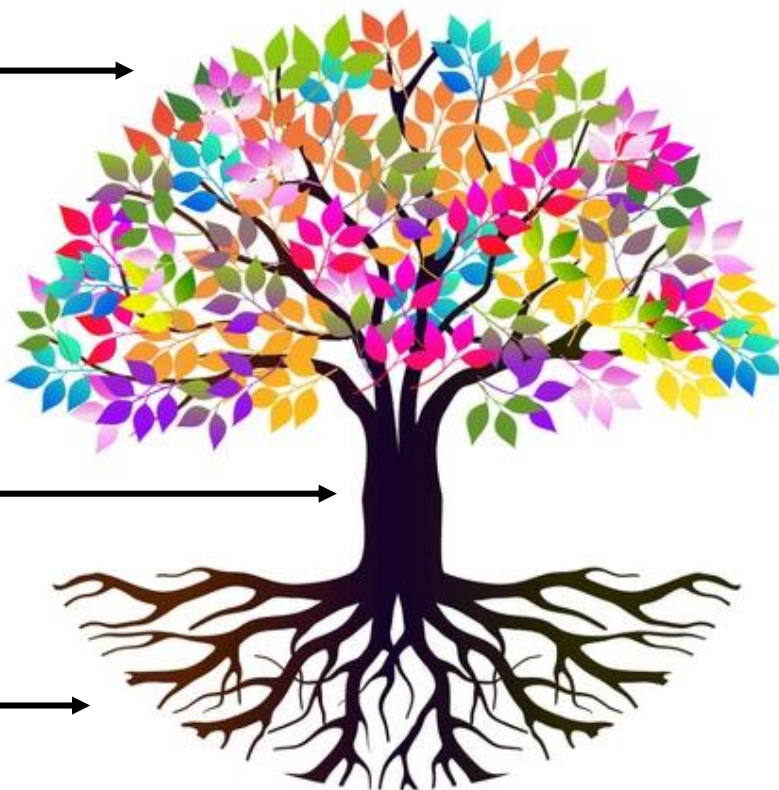
L'évaluation permet de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation.

Objectif atteint

Belle avancée

On y travaille!

Tout est à construire



Durant toute l'année, l'évaluation est faite en équipe afin de répondre au mieux aux objectifs fixés.

L'inclusion		Tout est à construire	On y travaille	Belle avancée	Objectif atteint
	Les outils mis en place par l'animatrice inclusion ont-ils été utilisés?				
	Des outils ont ils été mis en place pour des enfants qui nécessitent un suivi ? (carte mentale...)				
	Des pictogrammes ont ils été réalisés ?				
	L'inclusion est elle effective à l'Alae ?				

Coéducation		Tout est à construire	On y travaille	Belle avancée	Objectif atteint
	Des ateliers parents/enfants ont-ils été mis en place?				
	Les ateliers et animations sont t'ils mis en valeur?				
	Y a-t-il eu des projets en commun avec les écoles?				
	Avec des associations de proximité?				
	L'Alae a t'il organisé des festivités avec les partenaires?				
	Est-ce que les temps de rencontres sont maintenus ? (Conseils d'écoles, réunions de suivie, participation aux cellules éducatives)				

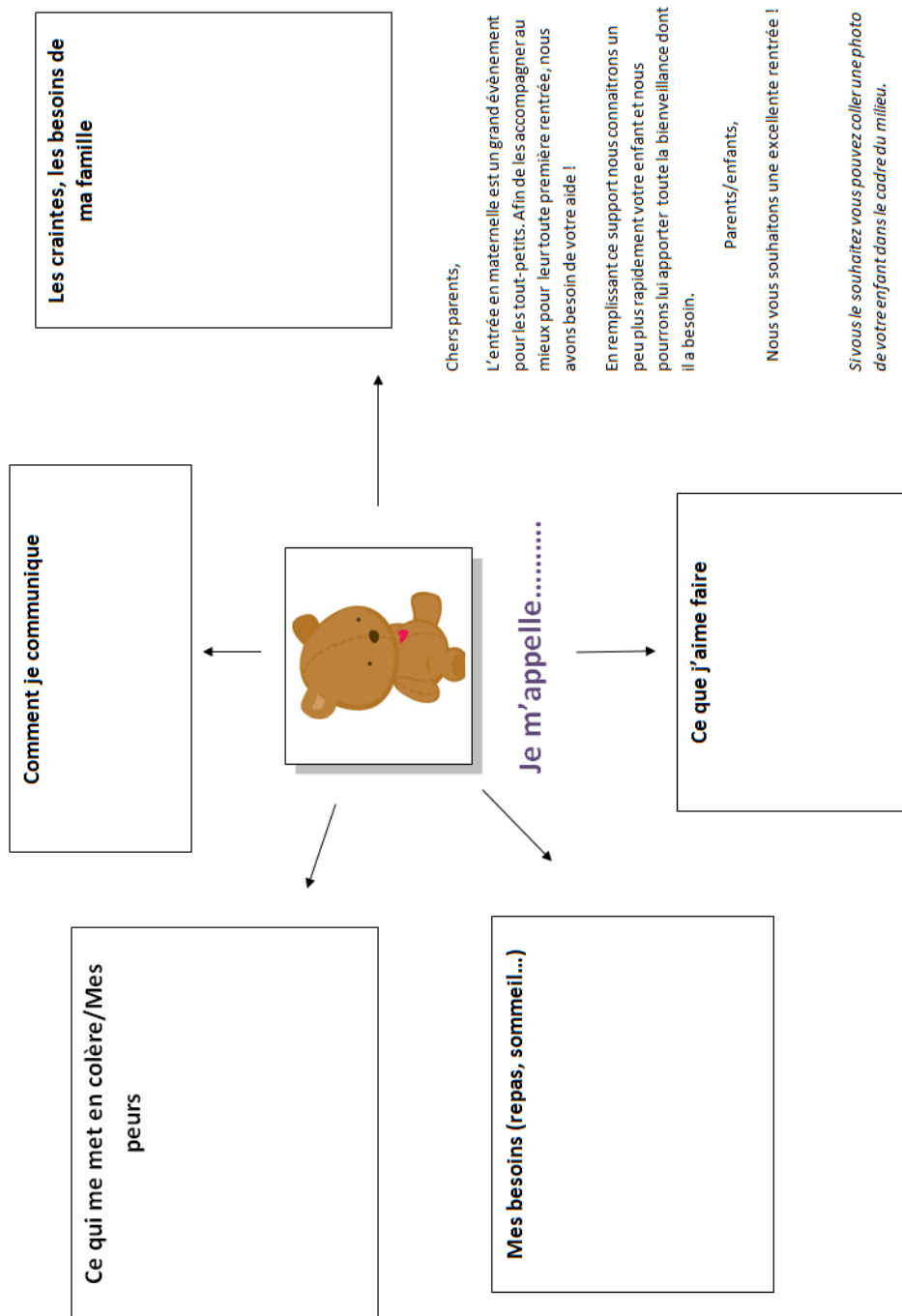
Transmission de valeurs		Tout est à construire	On y travaille	Belle avancée	Objectif atteint
	Des ateliers débats ont il étaient menés?				
	Les enfants sont ils sensibilisés au respect des différences?				
	Un espace pour les CM2 à t'il été construit?				
	Les enfants ont-ils trouvés leur place au sein de l'Alae?				

Environnement		Tout est à construire	On y travaille	Belle avancée	Objectif atteint
	L'équipe à t'elle adhéree au projet Le&cologie?				
	Les enfants ont-ils été sensibilisés au projet?				
	Les enfants participent ils aux défis du projet?				

Annexes



Fiche mentale distribués dans les dossiers des petites sections



Allee de Garidech

D LIVRET D ACCUEIL



Bienvenue en maternelle



Lotiens Education & Citoyenneté
Grand Sud

PÉRIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE

! C'EST QUOI UN ALAE?

L'Accueil de Loisirs Associé à l'école (ALAE) est un service proposé aux familles pour accueillir les enfants de la petite section au CM2. L'alae prend en charge l'accueil des enfants durant le temps périscolaire.

L'ALAE fonctionne tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi matin). Il n'y a pas besoin d'inscrire votre enfant pour les temps ALAE.

Le matin: 07h30-08h35

Le midi: 11h30-13h35

Le soir: 16h00-18h45

Le mercredi : 11h30-12h30



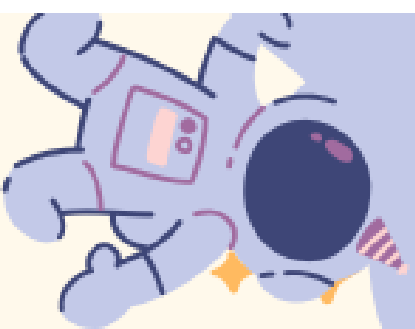
MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les parents devront remplir les dossiers individuels d'inscription, valable du 1er septembre au 30 septembre de l'année suivante et le ramener à l'ALAE.

- Fiche de renseignements
- Contrat d'inscription dûment complété et signé
- Fiche sanitaire et photocopies des vaccins
- Justificatifs de la situation des représentants légaux (Caf, MSA,...)
- Carte mentale (En remplissant ce support nous connaissons un peu plus rapidement votre enfant et nous pourrons lui apporter toute la bienveillance dont il a besoin).



LA JOURNÉE DE MON ENFANT



07h30-
08h20

Nous privilégions les activités calmes pour permettre aux tous petits de se réveiller en douceur, pour se préparer à l'entrée en classe sereinement : jeux de société, coloriages, lecture...

Les enfants et leur famille sont accueillis personnellement afin de faciliter le passage du cocon familial au milieu scolaire. Les enfants peuvent venir avec leur petit déjeuner à l'Alodé.

A 8h15 nous amenons les enfants présents aux sanitaires avant l'entrée en classe.

A 8h30, les enfants sont accompagnés dans leurs classes respectives. Les animateurs font le relais d'information si nécessaire à l'équipe enseignante

11h30-
13h35

A 11h30, l'équipe fait l'appel en classe des enfants inscrits en cantine.

Il y a deux services de cantine.

Les petites sections et les moyennes sections qui dorment portent les premiers en cantine. Le temps de la restauration est un moment de partage, moment convivial propice aux échanges

mais aussi un moment pédagogique visant à l'autonomie et à la découverte.

Il dure trois quart d'heure.

A 12h30 ces enfants sont amenés aux toilettes et font un temps calme jusqu'à 13h, suivi de la sieste.

16h00-
17h00

A la sortie des classes à 16h00, trois soirs dans la semaine (lundi, mardi et jeudi) les enfants peuvent, participer à des ateliers TAF.

Ainsi l'atelier (sportif, culturel, artistique...) est animé par un intervenant extérieur ou par les animateurs de l'ALAE.

C'est aussi l'heure pour les enfants de goûter (fournis par la famille)

17h00-
18h45

De 17h15 à 18h45, les enfants ont le choix de participer ou non aux activités proposées par les animateurs : jeu (extérieur ou intérieur).

L'accueil des familles est primordial : Les animatrices font le lien entre l'école et les familles.

NB : le vendredi il n'y a pas de TAF, l'accueil des parents se fait dès 16h.



NOS VALEURS ET NOS PROJETS

Notre projet porte dans ses fondements:

Les valeurs humaines, la bienveillance, le bien être de chacun et le vivre ensemble.

Les actions menées au fil de l'année:

- Le mois de la fraternité
- La fabrique de noel
- La semaine de la petite enfance
- Carnaval
- Semaine pour apprivoiser les écrans
- Participation à l'exposition "Garozartistes"
- La fête de l'enfance
- Atelier parents/enfants
- Atelier passerelle avec les élémentaires
- Animations spéciales les veilles de vacances scolaire



ALSH MERCREDIS ET VACANCES

Cinq ALSH sont implantés sur les communes de : Lapeyrouse-Fossat, Gragnague, Montastruc-la Consoillère, Paulhac et Verfeil.

Ils sont ouverts les mercredis après-midis hors vacances scolaires et durant les vacances scolaires du lundi au vendredi. Au mois d'août et pendant les vacances de Noël, certaines structures peuvent être fermées. Il convient de vous rapprocher de la direction afin de connaître les ALSH qui seront ouverts.

Les enfants de Garidech sont rattachés à l'ALSH de Gragnague

Avant de procéder à l'inscription, il vous faut demander l'affectation à l'équipe de direction.

Vous pouvez faire vos demandes d'inscriptions pour les Accueils de Loisirs (mercredis et vacances) via le téléservice, géré par LECS (Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud) : <https://www.lecs-gestion.org>



Le mercredi midi, un bus viens récupérer les enfants inscrits à l'ALSH de Gragnague et les conduit jusqu'à l'accueil de loisirs. Deux animateurs sont présents pour le trajet.

Les enfants mangent à 12h00, puis partent en sieste

Les parents peuvent signaler s'ils ne souhaitent pas que l'enfant fasse la sieste.

A 16h00, le goûter est fournis par l'ALSH

Contact ALSH Gragnague:
Directrice: Julie LONGO
09 52 33 93 51

TARIFICATION

TARIFICATION ALAP - ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Frais/Des indemnités de la Commission de Coordonnés des Collèges du Croyu

Tranche d'effectif / Annuellement supérieur à 400 personnes que l'école a le principe de la note concernant par la formation	Quantité forfaitaire indemnité ou égal à 400 €	Entre 401 et 500 €	Entre 501 et 600 €	Entre 601 et 700 €	Entre 701 et 800 €	Entre 801 et 900 €	Entre 901 et 1000 €	Entre 1001 et 1100 €	Entre 1101 et 1200 €	Entre 1201 et 1300 €	Entre 1301 et 1400 €	Entre 1401 et 1500 €	Entre 1501 et 1600 €	Entre 1601 et 1700 €	Entre 1701 et 1800 €	Entre 1801 et 1900 €	Entre 1901 et 2000 €	Quantité forfaitaire supérieure à 2000 €
1er échelon	6,40 €	12,52 €	19,00 €	24,81 €	30,79 €	36,81 €	42,86 €	48,94 €	55,04 €	61,16 €	67,30 €	73,46 €	79,64 €	85,84 €	92,06 €	98,30 €	104,56 €	31,20 €
2ème échelon	5,30 €	8,24 €	11,19 €	14,09 €	16,93 €	19,70 €	22,44 €	25,15 €	27,83 €	30,48 €	33,11 €	35,72 €	38,31 €	40,88 €	43,43 €	45,96 €	48,47 €	27,40 €
3ème échelon et plus	1,50 €	2,41 €	3,29 €	4,14 €	4,96 €	5,75 €	6,51 €	7,25 €	7,97 €	8,67 €	9,35 €	10,01 €	10,66 €	11,29 €	11,91 €	12,52 €	13,12 €	20,72 €
Précision : note = 2,20 €																		
Précision : note = 2,20 €																		
Précision : note (LNA/UE) et accord de marché collé	Quantité forfaitaire indemnité ou égal à 400 €	Entre 401 et 500 €	Entre 501 et 600 €	Entre 601 et 700 €	Entre 701 et 800 €	Entre 801 et 900 €	Entre 901 et 1000 €	Entre 1001 et 1100 €	Entre 1101 et 1200 €	Entre 1201 et 1300 €	Entre 1301 et 1400 €	Entre 1401 et 1500 €	Entre 1501 et 1600 €	Entre 1601 et 1700 €	Entre 1701 et 1800 €	Entre 1801 et 1900 €	Entre 1901 et 2000 €	Quantité forfaitaire supérieure à 2000 €
1er échelon	0,11 €	0,23 €	0,37 €	0,51 €	0,64 €	0,78 €	0,91 €	1,04 €	1,17 €	1,30 €	1,43 €	1,56 €	1,69 €	1,82 €	1,95 €	2,08 €	2,21 €	0,25 €
2ème échelon	0,09 €	0,18 €	0,29 €	0,39 €	0,49 €	0,59 €	0,69 €	0,79 €	0,89 €	0,99 €	1,09 €	1,19 €	1,29 €	1,39 €	1,49 €	1,59 €	1,69 €	0,20 €
3ème échelon et plus	0,02 €	0,04 €	0,11 €	0,20 €	0,29 €	0,37 €	0,46 €	0,55 €	0,64 €	0,73 €	0,82 €	0,91 €	1,00 €	1,09 €	1,18 €	1,27 €	1,36 €	0,15 €

TARIFICATION ALAP - ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Frais/Des indemnités de la Commission de Coordonnés des Collèges du Croyu

Tranche d'effectif / Annuellement supérieur à 400 personnes que l'école a le principe de la note concernant par la formation	Quantité forfaitaire indemnité ou égal à 400 €	Entre 401 et 500 €	Entre 501 et 600 €	Entre 601 et 700 €	Entre 701 et 800 €	Entre 801 et 900 €	Entre 901 et 1000 €	Entre 1001 et 1100 €	Entre 1101 et 1200 €	Entre 1201 et 1300 €	Entre 1301 et 1400 €	Entre 1401 et 1500 €	Entre 1501 et 1600 €	Entre 1601 et 1700 €	Entre 1701 et 1800 €	Entre 1801 et 1900 €	Entre 1901 et 2000 €	Quantité forfaitaire supérieure à 2000 €
1er échelon	0,03 €	0,07 €	0,10 €	0,13 €	0,16 €	0,19 €	0,22 €	0,25 €	0,28 €	0,31 €	0,34 €	0,37 €	0,40 €	0,43 €	0,46 €	0,49 €	0,52 €	0,05 €
2ème échelon	0,01 €	0,02 €	0,03 €	0,04 €	0,05 €	0,06 €	0,07 €	0,08 €	0,09 €	0,10 €	0,11 €	0,12 €	0,13 €	0,14 €	0,15 €	0,16 €	0,17 €	0,02 €
3ème échelon et plus	0,01 €	0,02 €	0,03 €	0,04 €	0,05 €	0,06 €	0,07 €	0,08 €	0,09 €	0,10 €	0,11 €	0,12 €	0,13 €	0,14 €	0,15 €	0,16 €	0,17 €	0,02 €
1er échelon	0,01 €	0,02 €	0,03 €	0,04 €	0,05 €	0,06 €	0,07 €	0,08 €	0,09 €	0,10 €	0,11 €	0,12 €	0,13 €	0,14 €	0,15 €	0,16 €	0,17 €	0,02 €
2ème échelon	0,01 €	0,02 €	0,03 €	0,04 €	0,05 €	0,06 €	0,07 €	0,08 €	0,09 €	0,10 €	0,11 €	0,12 €	0,13 €	0,14 €	0,15 €	0,16 €	0,17 €	0,02 €
3ème échelon et plus	0,01 €	0,02 €	0,03 €	0,04 €	0,05 €	0,06 €	0,07 €	0,08 €	0,09 €	0,10 €	0,11 €	0,12 €	0,13 €	0,14 €	0,15 €	0,16 €	0,17 €	0,02 €

